



17 000 emplois liés au tourisme en Champagne-Ardenne

En Champagne-Ardenne, le tourisme génère 17 000 emplois, en moyenne sur l'année en 2012, soit 3,6 % de l'emploi total régional. Les deux-tiers de ces emplois dépendent directement de la présence de touristes dans la région ; le tiers restant est lié à d'autres activités du tourisme, comme les voyages et leur préparation. La Champagne-Ardenne se classe au 18^e rang des 22 régions de France métropolitaine pour le poids du tourisme dans l'emploi total régional. En raison de l'importance du tourisme d'affaires, les emplois touristiques champardennais sont essentiellement localisés dans les espaces urbains, notamment dans ceux de Reims et de Troyes. Ces territoires concentrent à eux deux près de 45 % des emplois liés aux séjours touristiques dans la région.

Patrick Bouny, Antoine Wallaert, Insee

En 2012, en Champagne-Ardenne, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques (hôtels, campings, résidences hôtelières, etc.) atteint quatre millions de nuitées. La région attire également de nombreux visiteurs d'un jour venus profiter de ses multiples atouts, notamment lors des différentes manifestations culturelles ou festives. Créateur d'emplois locaux, par nature protégés de la concurrence internationale et souvent offerts aux actifs les moins qualifiés, le tourisme revêt un enjeu économique particulièrement important pour la région. Qu'il soit d'affaires ou d'agrément, il contribue à l'activité de différents secteurs : hébergement, restauration, culture, loisirs, transports, commerce de détail, etc.

L'Insee a mis au point une méthode permettant d'estimer la partie de l'emploi directement imputable aux touristes présents sur un territoire. Cette évaluation est complétée, au niveau régional uniquement, par une estimation des emplois liés à d'autres activités du tourisme, comme les transports de

1 Le tourisme représente 17 000 emplois en Champagne-Ardenne



Sources : Insee, DADS et Acoiss 2012

voyageurs ou les services des agences de voyage (*méthode*).

11 600 emplois touristiques ou directement liés à la présence de touristes

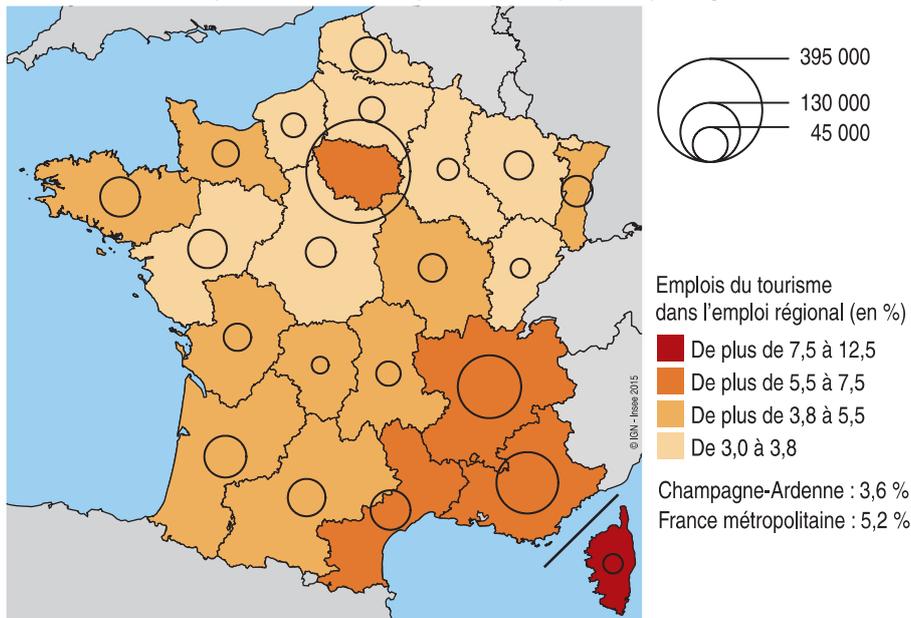
En Champagne-Ardenne, le tourisme génère 17 000 emplois en moyenne sur l'année 2012, dont 11 600 emplois touristiques ou liés directement à la présence de touristes sur leur lieu de séjour. Les autres emplois (5 400) concernent le voyage ou le séjour des champardennais dans des lieux situés notamment en dehors de la région (emplois

de la SNCF, des agences de voyage, etc.) (*figure 1*). Parmi les 22 régions métropolitaines, la Champagne-Ardenne se positionne au 18^e rang pour la part de l'emploi du tourisme dans l'emploi total (3,6 % contre 5,2 % en France métropolitaine). Elle est suivie du Centre (3,5 %), de la Franche-Comté (3,2 %), puis de la Haute-Normandie (3,1 %) et du Nord-Pas-de-Calais (3,1 %) (*figure 2*). En moyenne sur l'année 2012, le tourisme génère 82 000 emplois dans la future région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, soit 4,1 % de l'emploi total. Parmi ceux-ci, 59 600 emplois sont directement liés à la présence de touristes ; la région



2 La Champagne-Ardenne : 18^e région métropolitaine pour la part de l'emploi du tourisme dans l'emploi régional total en 2012

Nombre d'emplois du tourisme et part dans l'emploi total par région



Champ : Emploi total hors particuliers employeurs, agriculteurs et fonction publique d'État
Sources : Insee, DADS et Acoess 2012

Champagne-Ardenne rassemble ainsi un peu moins du cinquième de ces emplois (19,4 %).

Des emplois touristiques portés par l'hébergement et la restauration

Se concentrant sur l'impact de la présence des touristes sur le territoire champardennais, la suite de l'étude porte sur les 11 600 emplois locaux (dont 1 900 non-salariés) qui en dépendent directement. Sur l'année 2012, ces emplois correspondent à 8 800 équivalents temps plein (ETP). À titre de comparaison, le secteur « fabrication d'équipements électriques, électroniques ou de machines » emploie quasiment autant d'ETP-salariés dans la région. Entre 2009 et 2012, l'emploi touristique progresse de 2,0 % en Champagne-Ardenne, alors que l'emploi total y recule de 2,3 %. En France métropolitaine, l'augmentation atteint 3,8 % sur la même période, contre 1,3 % pour l'emploi total.

Plus de la moitié des emplois touristiques champardennais relèvent des activités d'hébergement et de restauration-cafés (figure 3). Leur part dans l'emploi touristique régional (53,3 %) est néanmoins plus faible qu'en France métropolitaine (57,1 %), en raison du moindre poids du secteur « restauration-cafés » (21,6 % contre 28,2 %). En revanche, celui du secteur de l'hébergement y est légèrement supérieur (31,6 % contre 28,9 %). En Champagne-Ardenne, entre 2009 et 2012, les effectifs cumulés de ces deux secteurs progressent sensiblement (+2,3 %), grâce notamment à la hausse de l'emploi dans la restauration (+6,9 %). Dans l'hôtellerie, la

clientèle d'affaires, liée aux déplacements pour motifs professionnels (commerciaux, foires, salons, congrès, etc.), contribue fortement à l'activité : la part régionale des nuitées d'affaires (55,1 %) est de dix points supérieure à celle observée en France métropolitaine. L'afflux de touristes profite par ailleurs aux activités du commerce de détail, qu'il soit alimentaire ou non. En raison de sa forte densité en grandes surfaces, le commerce de détail en Champagne-Ardenne regroupe 17,8 % des emplois touristiques, contre 12,0 % en France métropolitaine. En revanche, les secteurs « sports, loisirs » et « patrimoine, culture », relativement moins développés dans la région, représentent 13,7 % des emplois touristiques régionaux, contre 19,1 % en France métropolitaine.

3 Plus de la moitié des emplois touristiques dans l'hébergement et la restauration

Répartition en 2012 et évolution 2009-2012 des emplois touristiques par secteur d'activité en Champagne-Ardenne

Secteur	Nombre moyen d'emplois en 2012	Évolution 2009 - 2012 (en %)	Part d'emplois touristiques du secteur (en %)	Emplois en janvier 2012	Emplois en juillet 2012
Hébergement	3 667	-0,6	100,0	3 361	4 071
Restauration, cafés	2 508	6,9	19,6	2 138	3 017
Commerce de détail, dont :	2 063	5,7	5,5	1 307	3 476
Commerce de détail non alimentaire	1 133	2,0	5,4	905	1 813
Grandes surfaces	707	15,6	5,4	261	1 386
Commerce de détail alimentaire	223	-2,4	6,3	141	277
Sport et loisirs	806	-2,8	21,9	514	1 033
Patrimoine et culture	783	-11,6	27,5	359	993
Offices de tourisme	295	9,3	100,0	266	318
Artisanat	281	0,2	7,2	311	254
Soins	254	5,5	5,5	204	279
Autres*	935	7,4	8,8	808	1 089
Total	11 593	2,0	///	9 268	14 530

* Organisation de foires, salons professionnels et congrès, agences immobilières, transports de voyageurs par taxi...

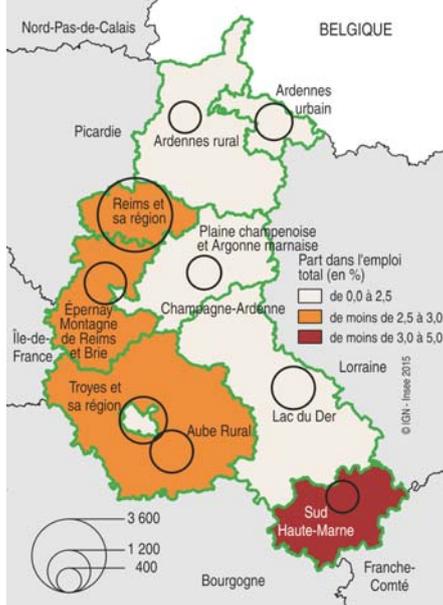
Source : Insee, DADS et Acoess 2012

Les espaces urbains concentrent la majorité des emplois touristiques

Les emplois liés à la présence de touristes en Champagne-Ardenne (11 600) représentent 2,4 % de l'emploi total régional. Le département de la Marne concentre la moitié de ces emplois (5 730), soit 2,7 % de l'emploi total marnais. Disposant de nombreuses infrastructures d'hébergement et de restauration, il bénéficie notamment de la présence de plusieurs sites culturels d'excellence et de la notoriété du champagne. Bien que relativement moins nombreux en Haute-Marne (1 660) et dans l'Aube (2 650), les emplois dédiés aux touristes y représentent quasiment la même part de l'emploi total : 2,7 % et 2,5 % respectivement. En revanche, dans les Ardennes, avec 1 550 emplois touristiques et une part de 2,0 % dans l'emploi total, l'influence du tourisme est la moins marquée des départements champardennais. La répartition sur le territoire régional des emplois dédiés aux touristes varie sensiblement d'une zone touristique (définitions) à l'autre (figure 4). Les espaces urbains rassemblent l'essentiel des emplois touristiques, en raison de l'importance du tourisme d'affaires et de l'offre culturelle dans les villes. En particulier, étant très bien pourvues en hôtels et en restaurants, les zones de Reims (31,2 % des emplois touristiques de la région) et de Troyes (12,5 %) concentrent le plus grand nombre d'emplois liés à la présence de touristes dans la région. L'activité « restauration-cafés » constitue généralement le premier secteur employeur des territoires disposant d'une grande ville. Ainsi, leur part dans les emplois touristiques totaux atteint 36,7 % dans la zone de Reims et 37,8 % dans celle de Troyes. En revanche, dans les zones touristiques rurales, l'emploi dépend davantage des activités d'hébergement, souvent en raison de certaines spécificités locales, comme dans le

4 La zone touristique de Reims regroupe près du tiers des emplois touristiques de la région en 2012

Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi total par zone touristique



Sources : Insee, DADS et Acoiss 2012

« Sud Haute-Marne » avec la présence de la station thermale de Bourbonne-les-Bains ou dans la zone « Aube Rural » avec le parc d'attraction Nigloiland.

Une saisonnalité marquée durant l'été

En Champagne-Ardenne, comme au niveau national, l'emploi touristique varie fortement selon la saison, en raison notamment de l'affluence des touristes pendant l'été. Le rapport entre le point haut du mois de juillet (14 500 emplois) et le creux du mois de janvier (9 300 emplois) atteint 1,6 en Champagne-Ardenne, comme en France métropolitaine. L'ampleur de cette saisonnalité varie selon la nature des activités (figure 5). Elle est élevée dans le commerce de détail (2,7) et induit en général des remplacements de salariés en congés d'été. Dans les secteurs « patrimoine, culture » (2,8) et « sports, loisirs » (2,0), des embauches nouvelles sont réalisées pour satisfaire le surcroît de demande émanant des touristes durant l'été. En revanche, le pic estival est de plus faible amplitude dans les activités « restauration-cafés » (1,4) et « hébergement » (1,2) car l'importance de la clientèle professionnelle permet de maintenir l'emploi touristique à un niveau élevé sur l'ensemble de l'année. La saisonnalité est davantage marquée dans les zones rurales qu'urbaines. Elle est maximale dans les zones touristiques « Aube Rural » (1,8) et « Sud Haute-Marne » (1,7) ; en revanche, elle est la plus faible dans celle d'Épernay, Montagne de Reims et Brie » (1,3) qui bénéficie quasiment toute l'année de la notoriété du champagne.

Des emplois féminins, souvent à temps partiel et occupés par des jeunes

En raison d'un nombre important de petites structures dirigées par des indépendants (hôtels, cafés, restaurants,...), un emploi touristique sur six est occupé par un non-salarié, contre un sur huit pour l'ensemble des autres emplois de l'économie champardennaise. Parmi les salariés, l'emploi touristique est majoritairement féminin en Champagne-Ardenne (57 %), cette proportion n'atteignant que 49 % en France métropolitaine. Les femmes sont notamment surreprésentées dans le secteur des soins (89 %), les offices de tourisme (74 %), le commerce de détail (65 %) et l'hébergement (62 %). Le temps partiel concerne 36 % des emplois touristiques champardennais, soit six points de plus qu'en France métropolitaine. Il est notamment développé dans les activités « patrimoine et culture » (47 %) et la restauration (44 %), secteur connaissant une plus grande flexibilité du temps de travail. En revanche, dans les offices de tourisme, seulement 18 % des contrats sont à temps partiel ; néanmoins, ils ne concernent que 2,5 % des emplois touristiques. Parmi les catégories socioprofessionnelles, celle des employés représente plus des deux-tiers des emplois touristiques salariés (69 %). Ils sont notamment très présents dans l'hébergement- restauration et le commerce de détail. Les ouvriers (15 %) et les professions intermédiaires (10 %) viennent ensuite. En Champagne-Ardenne, la proportion de cadres dans les emplois touristiques (7 %) est proche de celle de la France métropolitaine (8 %). L'âge moyen dans les activités touristiques (37 ans) est plus faible que celui de l'ensemble des salariés champardennais (39 ans), reflétant notamment la présence de nombreux jeunes dans les emplois estivaux. Il est le moins élevé dans le secteur « restaurants-cafés » (34 ans). Dans les activités régionales liées à la présence de touristes, le salaire horaire net moyen est de 10,4 euros, inférieur à celui des salariés champardennais (12,4 euros) et moindre

que celui des salariés du tourisme en France métropolitaine (11,2 euros).

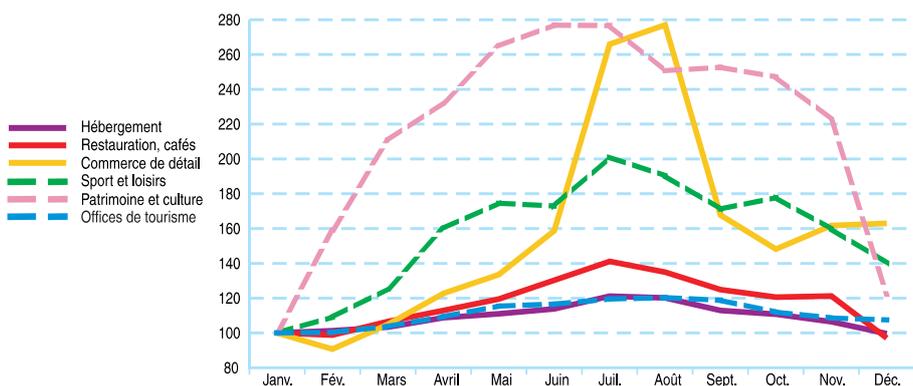
Des retombées économiques relativement faibles

Au-delà de l'emploi, la mesure de la « richesse dégagée » (définitions) fournit une autre approche des retombées économiques du tourisme sur un territoire. Orientées vers les services, en étant souvent de faible intensité capitalistique, les activités touristiques sont relativement moins productrices de richesse que d'autres secteurs.

En Champagne-Ardenne, la richesse dégagée par la présence de touristes est estimée à 353 millions d'euros. Elle représente 1,7 % du total de la richesse dégagée au niveau régional, positionnant la région au 21^e rang des 22 régions métropolitaines, devant la Haute-Normandie (1,5 %) et derrière le Nord-Pas-de-Calais (1,8 %). En France métropolitaine, comme en Île-de-France, la part de la richesse dégagée par la présence de touristes s'élève à 2,9 %. Comme pour l'emploi, les activités « hébergement » et « restauration-cafés » sont les principales contributrices à la richesse dégagée par la fréquentation touristique : elles en représentent 50,4 %. Le commerce de détail, sous toutes ses formes, compte pour 21,0 % dans la richesse dégagée par le tourisme local. La répartition géographique de la richesse dégagée révèle également un classement des zones touristiques proche de celui de l'emploi. En y concentrant 44,6 % de la richesse dégagée touristique, les zones urbaines de Reims et Troyes dominent le palmarès. En revanche, les activités touristiques des zones rurales produisent généralement moins de richesse que d'emplois, comme en « Ardennes Rural » (4,6 % de la richesse dégagée par les activités touristiques) et dans le « Sud Haute-Marne » (5,0 % pour 5,9 %).

5 La saisonnalité estivale très marquée dans le commerce de détail

Saisonnalité de l'emploi touristique par principaux secteurs en Champagne-Ardenne en 2012 (indice de base 100 = janvier)



Sources : Insee, DADS et Acoiss 2012

La politique régionale du tourisme au service de l'emploi

La Région a initié en 2009 un programme collaboratif de professionnalisation des acteurs du tourisme toutes branches confondues et ouvert aux emplois privés comme à ceux du public. Les principaux organismes collecteurs des fonds de la formation professionnelle sont partenaires de ce projet auquel sont également associés la plupart des acteurs institutionnels ainsi que les fédérations d'acteurs privés. Depuis ses débuts, ce programme, mis en œuvre par OTF FRCA, a permis l'accueil de plus de 1 600 participants dans près de 110 modules de formation. En mettant en œuvre des méthodes pédagogiques modernes, ce programme permet à chaque professionnel du tourisme de s'inscrire dans un véritable parcours de montée en compétences pour rester compétitif, relever les défis d'aujourd'hui, se préparer pour demain et maintenir et développer l'emploi.

Source : Champagne-Ardenne Tourisme

Méthode

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue. Toute comparaison avec des données précédemment publiées est donc à proscrire.

Phénomène social, culturel et économique, le tourisme, qu'il soit de loisirs ou d'affaires, génère de l'activité dans un certain nombre de secteurs économiques, notamment dans les services. Certains y sont totalement dédiés, comme les hôtels, les campings ou les parcs d'attraction, d'autres y sont partiellement dédiés, car pouvant répondre à la fois aux besoins de la population résidente et à ceux des touristes. C'est, par exemple, le cas de la restauration, de l'organisation de congrès, des commerces.

L'estimation de l'emploi lié au tourisme repose ainsi sur le repérage des secteurs d'activités concernés par le tourisme et leur classement selon leur degré de « touristicité » :

- dans les activités 100 % touristiques (hébergement et office de tourisme), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités partiellement touristiques comme la restauration et le commerce de détail, l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents. Ce dernier est estimé à partir de la moyenne des trois mois où l'emploi est le moins élevé (période creuse) pour chacune des activités et à partir de la population de chaque bassin de vie ou de la France. Pour certaines activités, comme le transport de voyageurs, il n'est pas possible de localiser précisément les touristes qui en bénéficient. Ces emplois sont liés au tourisme, mais pas au lieu de séjour des touristes. Dans cette étude, ils sont estimés à partir de la localisation des établissements auxquels ils sont rattachés. Estimés à 5 400 pour l'ensemble de la Champagne-Ardenne, ils sont par conséquent exclus de l'analyse qui ne concerne que les 11 600 emplois locaux liés au tourisme, c'est-à-dire ceux induits par la présence de touristes.

Sources

- **Les déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2012 permettent d'avoir accès, pour chaque salarié, à diverses informations : la nature de l'emploi et la qualification, les dates de début et de fin de période de paie, le nombre d'heures salariées, la condition d'emploi (temps complet, temps partiel), le montant des rémunérations versées, etc.
- **Le Fichier Économique Enrichi (FEE)** de 2012 est un fichier de synthèse construit par l'Insee. Son objectif est de caractériser les établissements par des données économiques et financières, en utilisant les informations issues de plusieurs sources économiques dont le répertoire Sirene, les DADS et le fichier des résultats d'entreprises É sane. Il permet d'évaluer l'importance de l'activité économique dans une zone à travers le concept de **richesse dégagée**.
- **Le fichier de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos)** de 2012 permet d'obtenir des informations pour les non-salariés.

Définitions

- **Emplois du tourisme, emplois touristiques** : l'emploi du tourisme concerne celui des activités du tourisme (transports, agences de voyages compris) ; l'emploi touristique ne concerne que les emplois directement liés à la présence de touristes sur leur lieu de séjour.
- **La richesse dégagée** est issue de la valeur ajoutée des entreprises. Comme pour l'emploi, la richesse dégagée par le tourisme local correspond à la richesse générée par la fréquentation touristique dans une zone. En première approche, la valeur ajoutée calculée au niveau des entreprises est répartie entre ses établissements au prorata de la masse salariale. Cette notion de richesse dégagée n'est pas tout à fait comparable au produit intérieur brut (PIB) ; elle ne permet donc pas de calculer une part de l'activité touristique au sein du PIB.
- **Les territoires touristiques en Champagne-Ardenne** correspondent au zonage défini par l'Insee et Champagne-Ardenne Tourisme pour la diffusion notamment des données de l'enquête mensuelle de fréquentation hôtelière. Ce zonage répartit les communes de la région en 9 zones touristiques.
- **La fréquentation en nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Insee Champagne-Ardenne

10 rue Édouard Mignot
CS 10048
51721 Reims Cedex

Directrice de la publication :

Laurence Bloch

Rédacteur en chef :

David Bates

ISSN 2416-8025

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Durieux S., Eusebio P., Levy D. (Insee), « Un million d'emplois liés à la présence de touristes : Plus de la moitié dans des espaces urbains », *Insee Première n° 1 555* - juin 2015
- Bouny P. (Insee), Portet S. (Champagne-Ardenne Tourisme), « Année touristique 2014 : Hausse de la fréquentation des hébergements touristiques », *Insee Analyses Champagne-Ardenne n° 10* - juin 2015
- Bouny P. (Insee), Portet S. (Champagne-Ardenne Tourisme), « Tourisme : Bilan positif pour l'hôtellerie, maussade pour le camping » dans « Bilan économique 2014 en Champagne-Ardenne : La reprise se fait attendre », *Insee Conjoncture Champagne-Ardenne n° 5* - mai 2015

